



## Mairie

190 Place Jules LAROZE  
47170 REAUP-LISSE

Réaup-Lisse,  
Le 22/07/2025

A l'ensemble des parents d'élèves

*Madame, Monsieur,*

Mme Jade GUEDES, maîtresse titulaire pour la rentrée 2025-2026 vous accueillera (enfants et parents ou accompagnants) le :

**LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 à 9 H 00 à l'école de REAUP-LISSE.**

Voici quelques rappels et informations :

➤ **L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE À 4 JOURS**

**LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI**

- De 9 h 00 à 12 h 00
- De 13 h 45 à 16 h 45

➤ **GARDERIE**

Dans le cadre du RPI les horaires de la garderie seront les suivants :

ECOLE REAUP-LISSE	ECOLE DURANCE
<b>LE MATIN</b> : De 7 H 45 à 9 H 00	<b>LE MATIN</b> : De 07 H 30 à 08 H 50
<b>LE SOIR</b> : De 16 H 45 à 18 H 15	<b>LE SOIR</b> : De 16 H 20 à 18 H 30
<b>LE VENDREDI SOIR</b> : De 16 H 45 à 18 H 00	<b>LE VENDREDI SOIR</b> : 16 H 20 à 18 H 00

➤ **TRANSPORT SCOLAIRE (VOIR FICHE CI-JOINTE)**

Nous vous informons que le bus démarre le matin du PARKING de l'École de REAUP (Espace des Droits de l'Enfant) à **8 H 15**.

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, **le bus ne s'arrête pas à d'autres arrêts que ceux indiqués sur le PLANNING DES HORAIRES et n'attendra pas les retardataires.**

Pour rappel, **la carte et le gilet jaune sont indispensables pour monter dans le bus** afin de respecter la billettique UBI pour tous les élèves transportés sur les lignes scolaires, projet mené à l'échelle régionale.

La fiche ci-jointe rappelle les conditions générales d'utilisation des services.

**Ce document est à lire avec votre enfant.**



## Mairie

190 Place Jules LAROZE  
47170 REAUP-LISSE

### ➤ FOURNITURES SCOLAIRES

À la suite d'une délibération du Conseil Municipal, depuis la rentrée scolaire 2023-2024, les fournitures scolaires sont prises en charge par la Mairie.

#### Sont fournis par les parents :

- Une trousse vide
- Un cartable
- Une brosse à dent manuel avec un dentifrice
- Deux serviettes de table en tissu

### ➤ CANTINE

À la suite d'un travail concernant le prix de revient des repas de la cantine et à une décision du Conseil Municipal, depuis la rentrée scolaire 2023-2024 le prix du repas par enfant et par jour est de 3.25 euros. Les factures sont envoyées par mail mensuellement.

Le jour de la rentrée n'oubliez pas d'amener DEUX SERVIETTES DE TABLE EN TISSU pour chaque enfant. L'entretien sera pris en charge par les agents communaux.

Pour le bon fonctionnement de la cantine, nous vous demandons :

- En cas d'absence de prévenir au minima la veille et/ou par certificat médical.
- En cas d'allergies éventuelles de vos enfants, merci de remettre un certificat médical.

### ➤ L'AUTORISATION DE PRISE DE PHOTOS CI-JOINTE EST A NOUS RETOURNER

Merci de nous transmettre l'autorisation de prise de photo renseignée et signée soit :

- Par mail à [mairiedereaup-lisse@collectivite47.fr](mailto:mairiedereaup-lisse@collectivite47.fr)
- Par courrier à :

MAIRIE DE REAUP-LISSE  
190 place Jules Laroze  
47170 REAUP-LISSE

- Ou à déposer directement dans la boîte aux lettres de la mairie de Réaup-Lisse

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes et remarques éventuelles, et vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire,

Nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Le Maire,  
Pascal LEGENDRE

Par délégation du Maire  
L'Adjoint,

Alain LALANNE





## Mairie

190 Place Jules LAROZE  
47170 REAUP-LISSE

# AUTORISATION DE PRISE DE PHOTOS ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

A RETOURNER A LA MAIRIE DE REAUP

***Nous soussignons Parents :***

***Nom :***

***Prénom :***

***Adresse :***

***Autorisons l'enfant ou les enfants :***

***OUI\****

***NON\****

***A être photographié(e) lors d'une activité scolaire ou périscolaire.***

***Nom :***

***Nom :***

***Prénom :***

***Prénom :***

***Classe :***

***Classe :***

***Autorisons l'utilisation et la diffusion de ces photographies pour les publications.***

Fait à Réaup-Lisse,  
Le

Signature des Parents,

***\*Entourer la mention choisie***

